



**Réunion de concertation sur la direction d'école
A l'initiative du Ministère de l'Éducation nationale
Le 16 Novembre 2006**

Déclaration du SE-UNSA

Le ministère a pris l'initiative d'organiser cette réunion. Le ministre nous l'a proposée par écrit. Il n'a cependant pas souhaité répondre à la lettre par laquelle le SE-UNSA lui demandait de préciser sur quels éléments, en particulier budgétaires, il envisageait de fonder ces échanges.

Nous sommes donc amenés à nous demander quelle est exactement la volonté de l'administration aujourd'hui. Nous le sommes d'autant plus que le ministère alimente un climat de tension, en particulier en menaçant désormais des collègues de sanction.

Nous l'avons dit directement au ministre et nous le redisons ici : on ne peut afficher d'un côté une volonté de dialogue et, de l'autre, manier la menace.

Le SE-UNSA a signé un protocole d'accord sur la direction d'école. A sa signature, il a fait annexer une déclaration se concluant par le paragraphe suivant : « Ce protocole est une étape et non une fin en soi. Les directeurs d'école exercent une fonction clé dans le système éducatif. Elle n'est toujours pas reconnue à la hauteur des missions qui leur sont confiées. ». Nous affirmons ainsi notre volonté et d'engranger les avancées du protocole, et d'aller plus loin pour que l'ensemble de nos revendications soient satisfaites.

Si ce cadre de discussion pouvait permettre d'avancer encore, nous serions prêts à y participer. Mais ni pour cautionner des échanges dont chacun saurait qu'ils seraient dénués de toute possibilité d'aboutir à des décisions effectivement financées, ni dans ce climat de menaces de sanctions à l'égard de collègues. Nous vous demandons à nouveau que cela cesse.

Nous suspendons par conséquent notre participation à cette réunion d'aujourd'hui. C'est au ministère désormais de clarifier les choses pour crédibiliser ou non sa réelle volonté de dialogue.

Paris, le 16 novembre 2006

Luc BERILLE
Secrétaire Général